



**DOSSIER INSCRIPTION
PERISCOLAIRE Garderie du Soir
CENTRE SOCIAL - MPT CORDERIE St Victor
2021/2022**

Photo
OBLIGATOIRE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Age : Lieu de naiss. :

Ecole : Classe :

Fille Garçon

Saisie L&A

ALLERGIES :

AUTRES ACTIVITES PRATIQUEES :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal : (lien de parenté)

Nom : Prénom :

Adresse

Code Postal : Ville : Quartier :

Situation : au foyer étudiant(e) salarié(e) sans emploi retraité

Profession : CSP :

Tél. : Email : Année Nais.....

Responsable légal : (Lien de parenté)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Quartier :

Situation : au foyer étudiant(e) salarié(e) sans emploi retraité

Profession : CSP :

Tél. : Email : Année Nais.....

Situation familiale : vie maritale marié célibataire divorcé/séparé pacsé

N° Sécurité Sociale : N° CAF :

QF:

TARIF:

**CADRE RESERVE
A L'ADMINISTRATION**

	J	Date	CHQ	CB	ESP	Reçu n°	Montant réglé	OBSERVATIONS												
SEPTEMBRE	2	3	6	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30			
	1	4	5	7	8	11	12	14	15	18	19	21	22							
	8	9	12	15	16	18	19	22	23	25	26	29	30							
OCTOBRE	2	3	6	7	9	10	13	14	16	17										
	1	4	5	7	8	11	12	14	15	18	19	21	22							
	8	9	12	15	16	18	19	22	23	25	26	29	30							
NOVEMBRE	2	3	6	7	9	10	13	14	16	17										
	1	4	5	7	8	11	12	14	15	18	19	21	22							
	8	9	12	15	16	18	19	22	23	25	26	29	30							
DÉCEMBRE	2	3	6	7	9	10	13	14	16	17										
	1	4	5	7	8	11	12	14	15	18	19	21	22							
	8	9	12	15	16	18	19	22	23	25	26	29	30							
JANVIER	3	4	6	7	10	11	13	14	17	18	20	21	24	25	27	28	31			
	1	3	4	7	8	10	11	14	15	17	18	21	22	24	25	28				
	7	8	10	11	14	15	17	18	21	22	24	25	28	29	31					
FÉVRIER	1	3	4	7	8	10	11	14	15	17	18	21	22	24	25	28				
	7	8	10	11	14	15	17	18	21	22	24	25	28	29	31					
	7	8	10	11	14	15	17	18	21	22	24	25	28	29	31					
MARS	1	4	5	7	8									25	26	28	29			
	2	3	5	6	9	10	12	13	16	17	19	20	23	24	27	30	31			
	2	3	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30				
AVRIL	1	4	5	7	8															
	2	3	5	6	9	10	12	13	16	17	19	20	23	24	27	30	31			
	2	3	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30				
MAI	1	4	5	7	8															
	2	3	5	6	9	10	12	13	16	17	19	20	23	24	27	30	31			
	2	3	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30				
JUIN	1	4	5																	
	2	3	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30				
	2	3	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30				
JUILLET	1	4	5																	
	2	3	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30				
	2	3	7	9	10	13	14	16	17	20	21	23	24	27	28	30				

NOTES GARDERIE

Autre personne à contacter et/ou autorisée à venir chercher l'enfant en cas d'urgence :

Nom : Lien de parenté :

Adresse

.....Tél :

POUR LE DEPART DU SOIR

Je soussigné(e)autorise mon enfant.....

- A partir seul le soir à la fin du Centre de Loisirs (pour les collégiens à partir de 11 ans uniquement)
- Autorise les personnes désignées ci-après à venir chercher mon enfant

NOM- PRENOM	TELEPHONE	AGISSANT EN QUALITE DE...

- Personne non autorisée (sur jugement)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)parent ou tuteur légal de l'enfant

Autorise le responsable du centre de loisirs (*) *cocher les cases correspondantes* :

- A prendre toutes initiatives en cas d'urgence, y compris de permettre l'hospitalisation ou l'intervention médicale de mon enfant par les services compétents.
- A accéder à mon compte partenaire CAF afin d'obtenir mon quotient familial nécessaire pour déterminer le tarif.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et en approuver le contenu. Je certifie exacts les renseignements déclarés sur cette fiche.

Signature (précédée de la mention Lu et approuvé)

Fait à Marseille le

Documents à fournir :

- Dossier d'inscription rempli et signé
- Attestation de coefficient familial CAF
- Une photo de l'enfant
- Attestation droit à l'image
- Notification MDPH pour les enfants en situation de handicap





Centre Social Maison Pour Tous Corderie St Victor



REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT Périscolaire : Garderie du Soir

ADHESION A L'ASSOCIATION EPISEC

Pour la saison 2020/2021 (du 2 septembre 2021 au 5 juillet 2022) le montant de l'adhésion a été fixé en Assemblée Générale.

Ainsi le montant de l'inscription s'élève à :

- 18 euros pour une inscription Individuelle
- 25 euros pour une inscription Familiale (à partir de deux personnes)

I - MODALITES DE FONCTIONNEMENT PERISCOLAIRE 3/11 ANS

1 – Inscriptions et paiements

Le dossier d'inscription comprend :

- Dossier d'inscription dûment rempli
- Une photo de l'enfant
- Le règlement de fonctionnement du centre de loisirs signé
- Votre attestation de quotient familial CAF à jour obligatoire

Les inscriptions se font minimum par mois et doivent être enregistrées au minimum 8 jours avant la période concernée. Aucune inscription de dernière minute, ne pourra être prise en compte.

L'inscription sera validée sur présentation du dossier administratif complet et le règlement effectué (Carte bancaire, Espèces, Chèques, ANCV, CESU acceptés).

2 – Absences

En cas d'absence, aucun remboursement ne sera accordé. Un avoir pourra être accepté pour les cas précis cités ci-dessous :

- Maladie à partir de 3 jours d'absences consécutifs, sur présentation d'un certificat médical ;
- Annulation ou changement de dates, minimum 10 jours avant la date souhaitée ;

Attention : les avoirs devront être soldés dans les 2 mois qui suivent l'annulation et avant fin juin 2022.

3 – Accueil et Horaires

La garderie périscolaire accueille des enfants de 3 à 11 ans autour d'activités ludiques et artistiques les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir hors périodes de vacances scolaires.

Les horaires d'accueil sont de 16h30 à 18h le soir après la classe en période scolaire, les animateurs de l'accueil périscolaire prendront en charge les enfants à leur sortie de classe à 16h30.

Les parents doivent venir les récupérer à 18h au plus tard.

Les animateurs prendront en charge les enfants dès la sortie des écoles de la Corderie, les enfants en grande section de l'école Sainte Catherine scolarisés dans les locaux de l'école de la Corderie et ceux du groupe scolaire ISM.

Tout retard exceptionnel devra être immédiatement signalé au centre. Tout retard sera facturé 3.50 euros par demi-heure supplémentaire.

- En cas de retard non justifié, et conformément à la loi liée à la protection des mineurs, le commissariat de police pourra être contacté.
- A compter du troisième retard, les enfants ne seront plus acceptés.

Pour des raisons d'organisation le directeur de l'accueil de loisirs se réserve tout droit d'accepter ou refuser un enfant en dehors des horaires prévus (il en est de même pour récupérer un enfant).

Les enfants peuvent être remis à une tierce personne sous réserve que celle-ci soit désignée par les représentants légaux sous forme d'autorisation écrite (mention sur le dossier d'inscription) et qu'elle justifie de son identité (pièce d'identité) au moment de récupérer l'enfant.

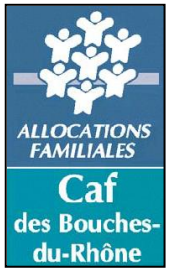


Maison Pour Tous Centre social Corderie St Victor - EPISEC
33, bd de la Corderie 13007 Marseille
Tel : 04 91 01 56 20
mpt.corderie@episee.fr





Centre Social Maison Pour Tous Corderie St Victor



II – TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE 3/11 ANS

ACCUEIL	TARIFS
PERISCOLAIRE (SOIREES de 16h20 à 18h)	QF Inférieur à 400€ = 3€00 par jour QF à partir de 400€ = 3,50€ par jour

Pour les non allocataires le tarif appliqué sera de 3,50€

Les tarifs du périscolaire seront réactualisés en Janvier et Juin en cas de changement de quotient en cours d'année

III – HYGIENE ET SANTE

Les enfants présentant un problème de santé ponctuel (fièvre, maux divers, poux) ne peuvent être accueillis à la garderie.

Si un problème de santé se révèle au cours de l'accueil, nous contacterons les responsables légaux. En cas d'accident, même bénin, le centre fera appel aux pompiers, seuls habilités à intervenir et évaluer la nécessité ou non d'un transport vers l'hôpital le plus proche.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne sera pas accepté au sein de la structure. De plus, un certificat de non contagion devra être remis au directeur de l'ACM avant d'accepter à nouveau l'enfant.

Les allergies ou tout autre aspect relatif à la santé de l'enfant ainsi que les régimes alimentaires doivent être spécifiés dans le dossier et au directeur.

IV – DIVERS

Nous nous réservons le droit de procéder à une exclusion en cas d'attitude irrespectueuse envers un membre de l'équipe du centre ou d'un adhérent.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol des biens des adhérents

Nom Prénom :

Fait à Marseille le

Signature (précédée de la mention Lu et approuvé)



Maison Pour Tous Centre social Corderie St Victor - EPISEC
33, bd de la Corderie 13007 Marseille
Tel : 04 91 01 56 20
mpt.corderie@episec.fr

